



CR de l'Assemblée Générale – 11 janvier 2018

L'Assemblée Générale de l'association Mil'Ecole se tient au café associatif de Falck (Moselle), « La Nef des fous ».

La réunion est ouverte à 19h05.

L'Assemblée clôture ses travaux à 20h45.

Membres présents : 27 personnes

M. AUER, Mme BERGOT, M.DELABY, Mme FONTAINE, M. GRAYO, M. et Mme HOCHARD, M. KINDO, Mme LEROY, M. MAHIEU, M. et Mme MATULIK, Mme PETIT, Mme PICHARD, M. et Mme PROST, M. RAMON, M. ROGER, M. SALMON, Mme SCHNEIDER, M. SIBILLE, M. SEURAT, Mme VERDE, Mme WETZSTEIN
+ trois élèves du projet XploraBurkina 2018 : Lola FONTANAROSA, Camille HANQUET et Léa MORETTI.

Membres représentés : 38 personnes

M. AUBURTIN, Mme BELORGEY, M. et Mme BOCHER, M. et Mme BUND, M. CAUDRON, Mme CHILINSKI, M. et Mme CLEMENT, M. et Mme DUPAYS, M. et Mme FEUGA, Mme GOETZELMANN, M. et Mme GUENSER, Mme HANEN, Mme HOREL, Mme LAHORGUE-ROGER, M. LETSCHER, M. LOSSON, M.MEVEL, M. et Mme MICHAUX, Mme MOLINET, M. PASSE, M.PENNERATH, Mme POUILLION, M. PEYTAVIN, Mme RAZPOTNIK, Mme RIOU, M. ROGER et sa fille, Mme RUHLMANN, Mme SAILLARD, M. et Mme SONREL

Partie 1 – Ordre du jour et décisions

Introduction :

- Mot d'accueil
- Bilan des adhésions 2017 : 297 membres (243 fin 2016)...Serge RAMON, vice-président suggère pour renouveler davantage encore les rangs de l'association que chaque membre s'engage à recruter au moins un membre sur l'année 2018.
- Bilan de la page Facebook de l'association : 510 personnes « aiment » la page

Point 1 : Approbation du CR de l'Ag du 28 janvier 2017.

- L'Assemblée générale adopte à l'unanimité des membres présents et représentés (65 voix), le compte-rendu de l'AG précédente (28 janvier 2017)

Point 2 : Rapport moral

- Edith PICHARD, présidente, et Eric ROGER, Trésorier, présentent le bilan des activités (rapport dit « moral ») de l'association au Burkina Faso et en France à l'aide de diaporamas
VOIR ANNEXE 1 (le bilan des activités 2017)

Point 3 : Rapports financiers

- Eric ROGER, Trésorier, présente les rapports financiers (journal des comptes et comptes de résultats) et répond aux questions posées par l'Assemblée
VOIR ANNEXE 2 (les documents financiers)

L'Assemblée générale vote à l'unanimité des membres présents et représentés (65 voix pour – 0 abstentions – 0 voix contre), les rapports moraux et financiers qui lui ont été présentés.

Point 4 : Projet de modification des statuts de l'Association

- M. RAMON, présente le projet de modification des statuts de l'Association et explique que ces propositions de modifications obéissent à trois logiques :
 - o La création d'une antenne messine de l'Association
 - o L'intégration d'actions envisagées dans le sud malien en relation avec les techniques de reverdissement du Sahel du réseau Terre Verte Burkina, mission qui est confiée à Martine FONTAINE au sein de l'Association
 - o La mise en conformité des statuts actuels avec une démarche de reconnaissance d'utilité publique
- Une discussion s'ouvre sur ces modifications de statuts
- **Ces modifications sont adoptées à l'unanimité des membres présents ou représentés (65 voix pour)**
- Mission est donc donnée au Trésorier, M.Eric ROGER, d'engager une démarche de reconnaissance d'utilité publique auprès de la Préfecture de Moselle
VOIR ANNEXE 3 (les nouveaux statuts)

Point 5 : les cotisations annuelles

- Elles sont maintenues au niveau actuel : 20€ en individuel (5€ pour les jeunes et chômeurs), 30 € pour un couple, 50 € pour les personnes morales souhaitant adhérer à Mil'Ecole.

Point 6 : Le nouveau Bureau de l'Association

- Il est procédé à la nomination du nouveau bureau, procédure rendu nécessaire par la modification des statuts de l'association...Le nouveau Bureau est donc mis en place pour deux ans (2018 et 2019)
VOIR ANNEXE 4 (la liste du nouveau bureau de Mil'Ecole)

Point 7 : Budget prévisionnel 2018

- M. Eric ROGER, Trésorier, et M. Serge RAMON, présentent les grandes lignes du budget prévisionnel 2018 qui constituera la base de discussion avec nos partenaires locaux pendant la mission que Mil'Ecole effectuera en février 2018 au Burkina Faso
- Une discussion s'engage sur ce programme d'actions
VOIR ANNEXE 5 (le budget prévisionnel 2018)

Point 8 : Metz métropole solidaire

- Serge RAMON, vice-président, présente l'initiative prise – en relation avec la création de l'antenne messine de l'association - de déposer un dossier dans le cadre de l'opération, « Metz métropole solidaire »
VOIR ANNEXE 6 (la fiche de synthèse remise en Mairie de Metz)

Partie 2 – Les annexes

ANNEXE 1 : Le bilan des activités 2017

ANNEXE 2 : Les bilans financiers de l'association Mil'Ecole

ANNEXE 3 : Les nouveaux statuts de l'Association Mil'Ecole

ANNEXE 4 : La liste nominative du nouveau Bureau de l'Association Mil'Ecole

ANNEXE 5 : Le budget prévisionnel 2018

ANNEXE 6 : Fiche de synthèse remise en Mairie de Metz

La Présidente



La Secrétaire

